

en route

Pour que tout devienne possible, encore faudrait-il que nous soyons vraiment tous ensemble (pp. 3 et 10), que la prise de décision ne soit pas confisquée par une caste (pp. 8-9) et que nous ayons la maîtrise des moyens d'information et de communication (pp. 2, 4 et 6).

Autant d'exigences qui impliquent le partage d'un langage commun (p. 3), la vigilance individuelle et collective vis-à-vis du pouvoir et de l'ordre (p. 12, pp 14-15), et l'esprit de solidarité (p. 11). C'est-à-dire faire preuve de raison (p. 7) et d'imagination (p. 5 : "pratiquer l'extra-ordinaire"), plutôt que de suivre toujours les directions prescrites (p. 13).

Autrement, le risque est grand de n'avoir plus rien d'autre à faire que de se cogner contre des murs trop bien isolants (p. 5 : "le collectif vous coûte ?").

L'Égaré, lui, comme forme de résistance, vous propose simplement de partager ses questions et les vôtres (p. 16).

Passons par Là

L'Égaré parfois, quand il est en forme, grimpe sur l'enclume de ses doutes et se pose des questions absurdes. **Qu'est-ce qu'on fait ensemble ?** Il est bien évident que nous sommes dans une société très individualiste, assez polluée et plutôt fragile. La nouvelle donne politique n'a échappé à personne. Alors, que nous reste-t-il ? Aller rejoindre les cloportes sous les pavés ? (qui a cru qu'il y avait une plage sous les pavés ?) Le blues ? Le suicide collectif ? Rien de tout ça. L'Égaré n'est pas résigné. Parce qu'il y a toujours des choses à apprendre, il s'aventure dans la grouillante mécanique des assemblages. Il reste des trous à remplir, des bosses à sonder. Mais, "y'a qu'èqu'chose qui cloche là-d'dans, j'y retourne immédiatement" (Boris Vian).

si ça se trouve, dans une vie antérieure, toi et moi, on a gardé les cochons ensemble. T'en rappelles-tu ?

FAIRE ENSEMBLE. PAS FAIRE SEMBLANT.



POURQUOI ENTEND-ON SANS ARRÊT PARLER DE *CHARGES SOCIALES* ?

Et de moins en moins de *cotisations sociales* ?

Nommer autrement ce qui signifie autre chose, c'est, non pas seulement tromper sur la marchandise, mais aussi imposer une autre réalité. Une réalité où le pauvre devient une *charge*, à qui suffira la charité privée plutôt que ma contribution solidaire ; à qui profitera mieux un coup de pied au cul plutôt qu'un coup de main.

Quand ce sont des ministres ou des chefs d'état eux-mêmes qui utilisent l'expression, on accède au-delà de toute réalité : le vaste chaos de la schizophrénie.

Ils vont nous faire devenir fous avec eux ! Mais

prenez soin de vous tapez la tête contre les murs à l'abri des regards indiscrets : on pourrait vous dénoncer. Il n'est pas bon, ces temps-ci, de montrer ses faiblesses. *Z'avez pas honte de démoraliser vos camarades de chambrée ? Mauvais français, va !*

Gare ! On va finir par se taper dessus.

Mais non ! Car j'entrevois, galoper vers nous depuis l'horizon, Jehane de Poitou suivie de Joyeux du Béarn ! Haut les cœurs !

Non je rigole, ce n'était qu'une mouche. Et une autre. Il va nous falloir trouver autre chose. Et quelque chose de drôle, si possible.

L'égaré n'est pas un Journal

C'est un sac de vies. Un sac de nœuds. Un panier garni. Un pétrin cordial. Un *melting potes*. Une conversation entre amis. Par dessus les toits. À travers les murs. Et s'il n'est pas encore exactement tout ça, c'est en tout cas ce qu'il aimerait être.

Mais ce n'est pas un journal : nous ne sommes pas journalistes. Nous ne pensons pas comme des journalistes. Et nous n'avons pas l'intention de le devenir. Il y en a plein qui en rêvent. Parmi eux il y en a des bons.

Pourtant, nous voulons que l'Égaré donne des informations, des opinions, propose des questionnements, du débat, de l'expérimentation. Nous en sommes encore loin ! Nous sommes lents. Très lents. Nos tâtonnements déplacent nos représentations, les font s'opposer, les font parfois s'accorder. Nous commençons à peine à lâcher la main des modèles qui nous ont permis de commencer. Nous apprenons à faire un journal qui n'en est pas un en même temps que nous le faisons, tout en apprenant à le faire ensemble (ça va, vous suivez ?). Et ça nous pose plein de questions sur le sens de ce que nous faisons. Particulièrement à propos du choix de ce dont nous voulons parler et de la façon de le faire. Quelles différences l'Égaré doit-il marquer pour ne pas dire ce qui déjà se lit dans la presse "dominante", dans la presse "alternative", sur internet ? Qu'est-ce qu'on vient faire là-dedans ? Et pour qui on s'prend, d'abord ? Les dizaines d'autres modestes publications "alternatives" qui existent partout en France se posent-elles les mêmes questions ? Pourquoi du papier alors qu'il serait si simple d'ouvrir sur le web et pour le monde entier un blog, un site ? Et de participer en ligne à ce grand concert de commentaires, de commentaires de commentaires, de querelles de chapelles électroniques, d'égos en transits virtuels.

Mais, après tout, l'Égaré est-il pour l'instant autre chose qu'un blog en papier trimestriel ?

Ce numéro est pour nous une transition. Nous avons mesuré, en le faisant, nos limites, nous avons tergiversé en cours de route, nous

avons confronté nos incertitudes, nous en savons un peu plus sur ce dont nous avons envie que l'Égaré devienne.

Nous sommes bénévoles, nous construisons l'Égaré le soir, la nuit, le dimanche, quand on trouve du temps. Nous n'en sommes qu'au deuxième numéro. Nous avons 165 abonnés, de tous âges, de différents milieux socio-machins, dont 1/4 nous lit depuis 20 autres départements que le nôtre. À quels besoins l'Égaré répond-il ? Qu'est-ce qui fera qu'il pourra tenir le pari d'intéresser suffisamment les gens pour qu'ils l'ouvrent une fois tous les 3 mois ? En quoi l'Égaré les rassemblera-t-il ? Nous, ce sont les histoires et les questions qui nous intéressent. Et vous ?

Nous essayons de donner une cohérence aux pages de l'Égaré, qu'elles se répondent entre elles, que des liens apparaissent. C'est plus ou moins clair, pertinent, consistant, stimulant. Mais nous n'avons fait, jusqu'à ce numéro, que nous cogner à la difficulté de la démarche, tout en explorant des sentiers déjà battus. Il est temps d'en ouvrir d'autres. Les nôtres. Qu'on s'égare une bonne fois pour toutes, que les choses soient encore plus inintelligibles. Non, c'est pour rire ! On voulait dire : autrement intelligibles. C'est pas mieux ? Ah... bon...

Il est plus rassurant de s'égarer à plusieurs. Or, nous sommes peu nombreux. D'autres peuvent nous rejoindre. Les histoires en deviendront plus riches. Et ce sont bien des histoires qu'il faut maintenant construire, car (voix caverneuse et anxiogène) :

*le roi des Fromages
est sorti de son
antre et les chiens
sont lâchés.*



UNE CHOSE EST SÛRE, LES JOURNALISTES NE DÉTIENNENT PLUS LE MONOPOLE DE L'INFORMATION

Pour fêter la sortie du n° 1 de l'Égaré, un débat a été organisé le 24 mars dans les locaux du collectif d'associations "Pol'n", quartier des Olivettes à Nantes. Plusieurs médias étaient invités dans le but de se rencontrer et de discuter autour du thème : **L'utopie d'une information éthique.** Étaient présents : Le Sans Culotte 85 (mensuel vendéen indépendant), Indymédia (antenne Nantaise autogérée du site d'info internationale sur les luttes actuelles), Particule (irrégulomadaire Rennais), Mosaïque (revue citoyenne de Nantes Nord), Europa (journal étudiant Nantais), l'association Spoutnik (carrefour de création théâtrale engagée), La Rue Blanche (maison d'édition). Le débat était animé par Pascal Massiot (radio associative Jet FM). Enfin, Benjamin Ferron (auteur d'une thèse sur les médias alternatifs) était invité pour apporter des éléments précis à la discussion.

Cette rencontre a permis de discuter des fondements de la liberté de la presse et du métier de journaliste. Comment rester indépendant dans ses idées sans dépendre de son lectorat pour subsister ? Peut-on être journaliste sans être militant ? Qu'est-ce qu'un média "alternatif" ? À quoi sert une carte de presse ? Que veut dire "produire" de l'information ? Quelles ambiguïtés existent entre les notables d'une ville et le tribunal le plus proche pour qu'il soit préférable de demander une délocalisation du procès si un média est attaqué en justice ? Les acteurs nationaux des médias indépendants remettent en question les fondements de la liberté de la presse. Ils souhaitent une modification de la législation pour "déprivatiser les médias".

Bref, un temps d'échange très sérieux et très instructif. Dommage que la presse tradition-

nelle locale n'ait pas fait l'effort de répondre à l'invitation. Est-ce bien étonnant ?

L'ensemble de cette rencontre est à écouter sur le site de Jet FM dans la rubrique "conférences et rencontres publiques" (www.jetfm.asso.fr/spip/Debat-Recontre-l-Utopie-d-une)

Et pour une synthèse écrite de ce débat, vous pouvez vous rendre sur le site du Sans Culotte 85, nos voisins du sud : www.lesansculotte85.com/publication/spip.php?article36

Cependant, des journalistes se battent pour la défense de leur métier. De l'intérieur, ils résistent à la confusion entre "journalisme d'information" et "journalisme d'influence" et rappellent les valeurs de leur charte de déontologie (voir par exemple : www.latelelibre.fr/index.php/2007/06/les-journalistes-veulent-voir-nicolas-sarkozy).

Entre deux eaux

D'après une légende Iroquoise.

Il y a fort longtemps, bien avant l'invasion des sauvages d'outre-atlantique, sur le grand territoire amérindien, vivait paisiblement le peuple sénéca. Cette histoire est vraiment très ancienne car c'était encore l'époque où tout le monde parlait la même langue. Un des villages sénécas était traversé par un fleuve (question subsidiaire : comment les Iroquois appelaient le St-Laurent ?). La belle et sage princesse Godasiyo était le chef de ce village. Il faut savoir que ce sont les femmes qui avaient le pouvoir dans la société iroquoise. Godasiyo vivait sur une berge du fleuve, toujours accompagnée d'un chien sacré, un chien blanc comme la première neige d'hiver. Sur la rive où vivait la princesse, le village abritait la tente du conseil. Toutes les décisions importantes concernant le village se prenaient sous cette tente. Evidemment, Godasiyo y présidait avec le chien sacré, blanc comme la première neige d'hiver.



Pour ne froisser personne, il fut construit une petite plate-forme en bois entre deux longues pirogues. Sur cette plate-forme prit place le trône de la princesse avec à ses côtés... le chien sacré, toujours blanc comme la première neige d'hiver. Les fidèles habitants embarquèrent illico tentes, fourrures, tomahawks, mocassins et tout le fatras. Le voyage se déroulait sans anicroche quand, après une longue courbe, le fleuve présenta une patte-d'oie. De quel côté naviguer ? Une vive altercation divisa à nouveau les rameurs. C'est sans doute sur

ce fleuve, devant cette fourche naturelle, que remonte l'origine du clivage gauche droite... La sagesse de Godasiyo n'avait plus aucun effet. Les uns ramaient comme des forcenés pour filer sur la gauche, les autres luttaient de la même façon dans le sens contraire. Il n'avait pas fière allure le village sénéca. Et personne n'avait calculé l'effet d'un tel tiraillement sur les attaches de la plate-forme. Pourtant, les liens cédèrent sous la pression des forces opposées et la princesse Godasiyo coula à pic. On raconte qu'elle se serait transformée en gros poisson. Le chien blanc, lui, toujours sacré mais néanmoins bon nageur regagna la rive et disparut dans la forêt.

Désespérés, les villageois sur leurs pirogues voulurent exprimer leur peine, leur désarroi. Mais, étrangement, ils ne parlaient plus la même langue.

C'est ainsi, selon la légende iroquoise, que les langues apparurent sur la terre...

D'après une histoire lue sur le site mythologica.fr



ver. Les habitants de l'autre rive traversaient un pont pour entendre les dits conseils. Ils traversaient également le fleuve pour fêter les moments forts de la communauté. Ils se rendaient au marché où s'échangeaient les courges, le maïs, et le pemmican et bien sûr les récits de pêche et de chasse au bison. Les Sénécas étaient d'excellents fourreurs.

Jusqu'au jour où ces riverains d'en face, les autres, ceux qui n'avaient rien d'important, voulurent que le chien sacré, le fameux chien blanc, vienne vivre de leur côté. Ils réclamaient à Godasiyo le droit d'avoir eux aussi quelque chose d'important sur leur rivage. Ils insistèrent de plus en plus, la requête prit une tournure épineuse. Les villageois du côté "important" refusèrent catégoriquement le déménagement du chien sacré. La querelle n'en finissait plus. Pour mettre un terme au problème, Godasiyo, pourtant réputée pour sa sagesse, prit une étonnante décision : quitter le village par le fleuve avec le chien blanc. Elle demanda aux volontaires de la suivre sur des embarcations. Ne posez pas la question, l'histoire ne dit pas si des habitants restèrent au village.



C'EST PAS D'AUJOURD'HUI

Parler de l'humanité, c'est parler de soi-même. [...] Personne ne peut prétendre que l'humanité est en train de pourrir sans avoir tout d'abord constaté les symptômes de la putréfaction sur lui-même. [...] Tout être vivant est prisonnier à perpétuité de l'humanité et contribue par sa vie, qu'il le veuille ou non, à accroître ou à amoindrir la part de bonheur et de malheur, de grandeur et d'infamie, d'espoir et de désolation, de l'humanité. [...] Je crois que la solidarité, la sympathie et l'amour sont les dernières chemises blanches de l'humanité.

Stig Dagerman, 1950, *La Dictature du chagrin*, Agone, 2001, trad. du suédois : Philippe Bouquet

reste devant Le Poste, et puis c'est tout !

La télévision n'existe que par et pour ses publics, elle doit être faite pour et avec eux. C'est pourquoi il semble essentiel de réclamer leur participation à l'élaboration de la politique audiovisuelle, leur représentation, et non seulement à titre consultatif mais aussi avec avis décisionnaire dans les organismes officiels, à commencer par le CSA. Bien sûr, avec le roi des Fromages au(x) pouvoir(s) dont celui des médias, ce n'est pas près d'arriver. Il a été d'ailleurs le seul candidat des présidentielles à ne vouloir aucun changement dans le fonctionnement des médias... On se demande bien pourquoi...

La télévision n'existe que par et pour ses publics, elle doit être faite pour et avec eux. C'est pourquoi il semble essentiel de réclamer leur participation à l'élaboration de la politique audiovisuelle, leur représentation, et non seulement à titre consultatif mais aussi avec avis décisionnaire dans les organismes officiels, à commencer par le CSA. Bien sûr, avec le roi des Fromages au(x) pouvoir(s) dont celui des médias, ce n'est pas près d'arriver. Il a été d'ailleurs le seul candidat des présidentielles à ne vouloir aucun changement dans le fonctionnement des médias... On se demande bien pourquoi...

Le CSA ? qui sont ces gens-Là ?

Les 9 "sages" du Conseil supérieur de l'audiovisuel sont nommés pour 6 ans par le Président de la République et les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat (1 chacun tous les 2 ans, le Conseil étant renouvelé par tiers), avec pour seul critère le fait du prince... Véritable volonté de nommer une personnalité reconnue pour ses compétences ou retour d'ascenseur pour bons et loyaux services, c'est selon, ce que l'on croit... Depuis le renouvellement du CSA en janvier 2007, la sagesse n'est que d'un bord politique : la droite... Il y a bien Rachid Arhab que l'on n'arrive pas à situer... Et qui semble servir de caution ou d'alibi... Le CSA : politique-ment monocolore, professionnellement bicolore. Jusqu'à présent, les différents conseillers ont tous été choisis parmi les dirigeants (passés) de l'audiovisuel (public ou privé) ou les membres des cabinets ministériels.

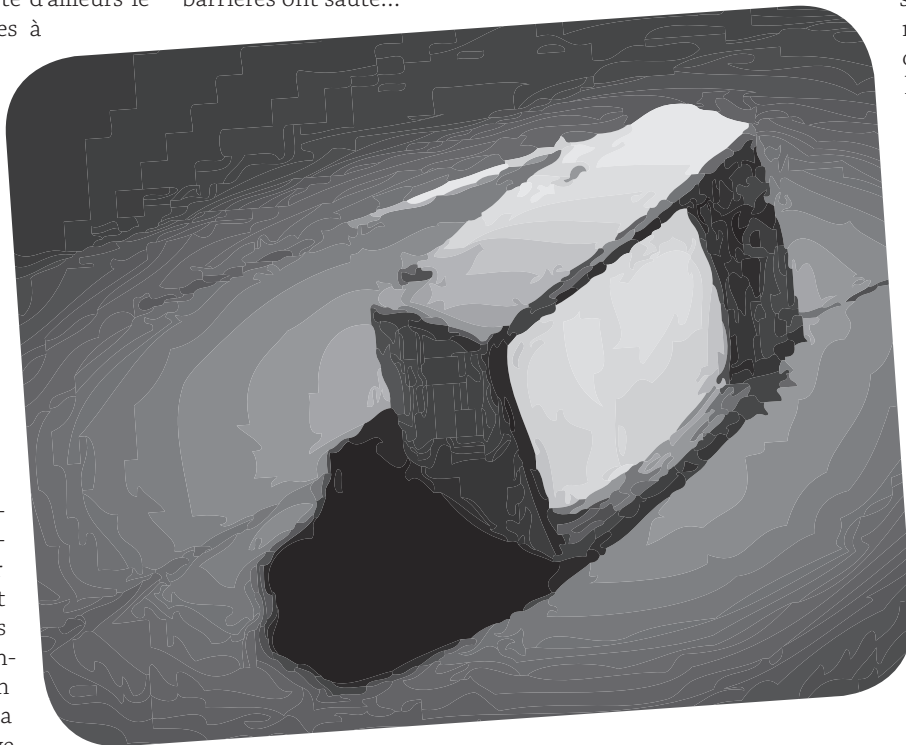
et nous, pauvres téléspectateurs ?

On est donc très loin d'une assemblée pluraliste... On réclame donc une représentation des téléspectateurs au CSA. Démocratiquement parlant, c'est indispensable. Il faut que les téléspectateurs, et donc les usagers, puissent participer aux débats et aux décisions concernant un média, une activité qui les occupe plus de 3 heures par jour. Car, quelque soit son statut (public ou privé), la télévision a des responsabilités envers son public et l'ensemble de la société. Par conséquent, sa gestion et son développement doivent être soumis à des mécanismes de régulation et de réglementation pour parer à toutes dérives. Ce devrait être le rôle du CSA. Mais force est de constater qu'il le remplit mal, se satisfaisant d'une "politique du moins pire" en comparaison avec ce qui se pratique dans d'autres pays, et il n'y a personne pour le remuer...

À cela plusieurs raisons :

Une marge de manœuvre assez étroite, les médias ayant tôt fait de dénoncer une "censure" et d'en appeler au grand public au nom du prin-

cipe de la "défense de la liberté d'expression". En effet, autant les médias continuent parfois à utiliser et à retourner l'opinion publique en leur faveur quand le besoin s'en fait sentir ; autant les politiques, eux, par peur de se voir reprocher un retour au contrôle de la puissance publique sur la TV, ont délaissé toute véritable "politique de la télévision" au profit de mesures au coup par coup, même si, avec le roi des Fromages, les barrières ont sauté...



Les membres du CSA étant tous des "professionnels de la profession" ou en tout cas issus du milieu, le conseil est plus devenu un organisme régulateur des conflits économiques et de répartition du marché qu'un organisme censé défendre les intérêts des téléspectateurs et un paysage audiovisuel pluraliste. L'attribution des canaux pour la Télévision numérique terrestre ne s'est ainsi faite que sur des critères économiques. Aucun canal n'a été accordé aux projets associatifs représentant une forme alternative de télévision mais ne disposant pas de capitaux à la hauteur des grands groupes de communication retenus.

"DES TÉLÉSPECTATEURS AU CSA", c'est la reconnaissance d'une expression collective des usagers :

Alors que, dans de nombreux secteurs de la société (santé, école, ...), la participation des usagers, à travers leurs associations, à la concertation et aux prises de décisions est reconnue, elle ne l'est pas dans l'audiovisuel. En 2002, la Commission Kriegel sur la violence et la pornographie a été mise en place sans qu'un seul représentant des téléspectateurs ou même d'éducateurs (au sens large du terme) n'y siège. En 2003, Michel Boyon, le nouveau président du CSA, a été chargé de réaliser un rapport sur la TNT. Il s'était engagé dans un article du Figaro à rencontrer les associations de téléspectateurs. Le

rapport a été rendu, seuls les opérateurs publics et privés ont été entendus. C'est vous dire s'il y a de l'espoir maintenant qu'il est le patron du CSA ! Son prédécesseur, Dominique Baudis, avait l'habitude de nous répondre en substance : "les téléspectateurs, c'est moi ! Je reçois de quarante à soixante-dix lettres par jour et je sais donc ce qu'ils attendent". Comme l'ensemble des dirigeants et une immense majorité des professionnels de l'audiovisuel, il ne conçoit qu'une relation directe et exclusive entre l'individu-téléspectateur et l'institution (CSA, chaîne, médiateur, ...). Cela évite les oppositions et tous ces gens mal attentionnés et jaloux ...

De plus, force est de constater que les possibilités d'expression des téléspectateurs pour d'infléchir les politiques audiovisuelles n'ont pas beaucoup évolué et ont même régressé depuis 15 ans. Les médiateurs mis en place sur les chaînes du service public ne suffisent pas à masquer l'absence de prise en compte des souhaits des téléspectateurs. Il est donc nécessaire qu'une expression collective des téléspectateurs

puisse exister et être prise en compte.

PLUS QUE JAMAIS, IL FAUT RECONQUÉRIR LE BIEN COMMUN QU'EST LA TÉLÉVISION !

Évidemment le contexte politique est loin de nous être favorable. L'ère Sarkoluskony qui se met en place n'est évidemment pas bon signe pour une évolution démocratique des médias faisant une place au pluralisme audiovisuel... Entre la suppression d'"Arrêt sur images", la nomination de Laurent Solly, ancien directeur adjoint de campagne de Nicolas Sarkozy, à la direction adjointe de TF1, le retour du Loft et un salon de la télé organisé par Emmanuel Chain (dans ce dernier, les téléspectateurs sont venus voir les stars en payant. Avec "Arrêt sur images", ils pouvaient s'informer et développer leur esprit critique gratuitement...), il y aurait de quoi baisser les bras (ou lever le pied) et jeter la télé à la poubelle. Beaucoup le font ! Pourquoi pas, mais c'est une solution individuelle qui ne règle pas le problème collectif... Et de là à être majoritaire... Alors, il faut continuer à se battre, en informant, en faisant de l'éducation aux médias, en (ré)agissant aussi dès qu'il y a atteinte à la démocratie et au pluralisme. Bref, réapproprions-nous la télé !

D&S

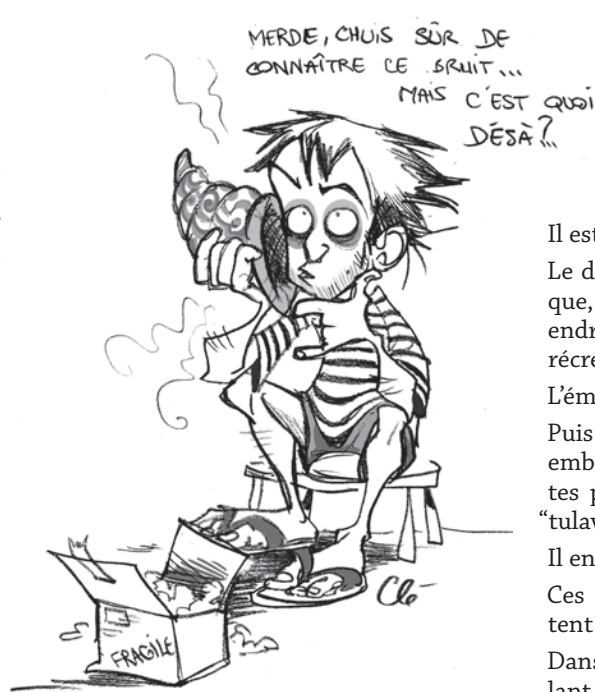
Les Pieds dans le paf, Association nationale des téléspectateurs et auditeurs, 43 rue Aristide Briand 44550 Saint-Malo-de-Guersac, tél. : 02 40 91 15 71 / 06 60 05 15 71, fax : 02 40 91 12 78, Site : www.piedsdanslepaf.com - e. mail : 44paf@netcourrier.com

Le collectif vous coûte ? Essayez l'isolement.

Dans sa cellule cosy de 9 m², M. Egotop Jemaimejadore vient d'entrer après une quinzaine de travail harassante. Il enclenche le petit bouton d'une boîte noire pour connaître les nouvelles de sa maisonnée. Il écoute d'une oreille un peu distraite les derniers mots du cadet qui vit cellule 19 entre son acadomique précepteur et son "ass'mat" de la cellule 20. Très compétente, cette dernière lui cuisine des nouilles au gratin qu'elle lui fait parvenir toutes chaudes par le tuyau 12. Parfois (c'est une perle !) elle l'embrasse dans le tube qui résonne longtemps. Attention chavirante ! – les enfants ont tellement besoin d'amour !

Très vite, les petits papiers collés autour de son oreiller lui rappellent que son adorable épouse l'aime, le bise et porte un Chanel n° 6 très approprié à l'amour "post-it". Peut-être, ce soir, glissé dans sa housse douillette, aura-t-il le désir d'écouter sur son i-pod les derniers orgasmes de cette dernière.

Il s'est entièrement dévêtu et s'est allongé. Ses orteils dépassent un peu. Au dessus du lit, un miroir rond, grossissant, orienté vers le nombril, ce nombril qu'il contemple brusquement. Il ressort un peu, il est bien ourlé sur le côté droit, le côté gauche est moins bien dessiné.



C'est un nombril sans sourire, charnu.

Sur ses oreilles un casque diffuse un brouhaha : le premier morceau est peu mélodique mais le rythme lui plaît. Il s'agit d'une vingtaine de

douchettes de caisses enregistreuses au moment de Noël, dans un magasin L en 2005. Parfois, on saisit des bribes de voix humaines : "chèque ou carte bleue ? bip bip tut avez vous la carte du magasin ? bip tut tchhhhhkkkkkk".

Il est ému.

Le deuxième morceau, plus ancien, un classique, diffuse les pleurs, rires et cris d'un vieil endroit antique de socialisation : une cour de récréation.

L'émotion monte d'un cran.

Puis vient un concert de klaxons dans un embouteillage, joyeusement ponctué d'insultes primitives du type : "connard", "enculé", "tulavutacaisse"...

Il enlève son casque... Tant d'humanité !

Ces adagios d'humanisme classique l'emporent. Il est bouleversé.

Dans un coin du 9 m² un petit morceau d'isolant 512 s'est déchiré. Il entend alors le frôlement d'un corps sur un drap et un toussotement, atténué, derrière la cloison.

Une larme coule le long de sa joue.

gaëlle

Parler D'ICI-même, Pratiquer L'extra-ordinaire

Et si ensemble on sortait de nos petites habitudes afin de re-découvrir ce qui paraît ordinaire ici même. Conjuguons l'ici et l'ailleurs et dès lors, ici est ailleurs...

Amateurs d'expéditions urbaines, visites décalées, déambulations aléatoires, tourisme expérimental... Vous êtes de plus en plus nombreux à pratiquer l'extraordinaire¹. Comment ça, vous ne vous êtes toujours pas rencontré-e-s ? Pourtant, les initiatives se font de plus en plus nombreuses aux quatre coins de la France, portées par des collectifs, des associations, des citoyens, à la recherche du temps perdu...

Flashback. Si les années 80 ont été marquées dans le champ culturel et artistique par une ré-appropriation de l'espace public notamment à travers l'occupation de friches, délaissés urbains et autres lieux intermédiaires, le passage au nouveau millénaire semble davantage propice à questionner la notion de "temps public". Temps qui échappe bien évidemment aux institutions dans une société de la course au rendement : que faire du temps ? que faire dans le temps ? comment restituer le temps ? et puis, comment nommer ces nouvelles pratiques et ces gens, des agents du temps public ? Pas très pratique.

Soit dit en passant, ce temps nous échappe également. Temps que l'on fabrique, qui nous exploite, que l'on partage, que l'on négocie, qui nous transporte, que l'on récupère,



qui nous dépasse, qui nous transcende... Et si l'on prenait ici-même du temps pour parler du temps, celui de la re-création de nouveaux modes de conversation entre les êtres et les lieux.

Ici-Même (Grenoble)² est un collectif de bientôt quinze ans d'âge, qui a fait de la ville et de ses interstices son "campement-laboratoire", sa petite cuisine. Dans ses recettes expérimentales, on trouve toute sorte d'ingrédients : danse, jeu d'acteur, performances, images sur pellicule ou vidéo, son et médias mixés, sociologie de terrain, écriture, architecture...

En 2003, le collectif concocte à douze mains *Les Paysages étaient*

*extraordinaires*³, un livre-voyage lié au projet Ici (e)s(t) ailleurs. Écrit après coup, l'ouvrage est propice à l'égaré, véritable parcours chaotique ponctué d'anecdotes, photos, itinéraires, notes d'actualité et nourri essentiellement d'un lexique de pratiques.

Ce projet de 18 mois entre Grenoble et Port-Saint-Louis-du-Rhône permet au collectif de "perdre du temps à son exploration" en questionnant, frictionnant l'ordinaire : traversée à pied de l'agglomération grenobloise, massages de mains sur les marchés, agences de conversation au pied d'une cité HLM, auto-stop et nuit chez l'habitant, occupation d'un hôtel social point

de départ de randonnées urbaines, cantine clandestine et infusion sonore, arrêt de tram transformé en épicerie arabe...

Ces situations de convivialité collective vous dépaysent, vous transportent allègrement et pourtant vous n'avez pas bougé d'un poil. Ouvrez les yeux, vous êtes chez vous. Le paysage n'est-il pas ce que l'on désire voir ?

D'autres collectifs ici et ailleurs savourent le temps en proposant des ateliers publics d'expéditions urbaines (association Le bruit du frigo, Bordeaux), des visites guidées décalées (association Kling Klang, Lille), des explorations urbaines (l'Ensemble NOAO, Lyon ou le collectif MU, Paris)⁴. Quant aux égaré-e-s qui ont le goût de l'aventure-au-coin-de-la-rue, allez donc glaner quelques décoctions dans *Le guide du voyage expérimental*⁵ et parcourez la ville. Des paysages extraordinaires s'offrent à vous, ici-même.

catshign

1. EXTRAORDINAIRE. adj. 1 Qui sort de l'usage ordinaire ; inhabituel, exceptionnel. 2 Qui étonne par sa bizarrerie, singulier, insolite.
- 3 Hors du commun ; remarquable, exceptionnel.
- 4 Très grand, intense, immense.
2. www.icimeme.org
3. *Les paysages étaient extraordinaires* édité par l'association Tous Travaux d'Art, 2004
4. voir : www.ensemblenoao.com - edith.paname.org
5. *Le guide du voyage expérimental*, Lonely Planet, 2006

non mais ? QUI C'EST QUI COMMANDE ?

"Le multimédia incarne la "convergence" des logiciels pour le traitement de texte, pour l'édition, la production graphique, la manipulation de photos, la production et l'édition sonores, la production, la manipulation et l'édition vidéo, etc... L'utilisation de ces outils nécessite des compétences en informatique (technique) ainsi qu'une finalité d'usages (contenu)."

mimi44 dit : slt ca va ?
laboss73 dit : bil et toi ?
mimi44 dit : bil
mimi44 dit : t dou ?
laboss73 : du 73
laboss73 : et toi ?



En 1997, les foyers équipés d'un ordinateur sont encore rares en France, Internet est un vague gadget (juste un minitel amélioré pour certains), la téléphonie mobile en est à ses débuts. Certains en douteront, pourtant en 1997, les supports d'enregistrement les plus utilisés sont encore les cassettes VHS, la pellicule argentique pour les appareils photo et la cassette à bande magnétique pour écouter dans l'autoradio sa compil' de l'été. L'informatique de salon fait sa maligne, mais on la snobe. C'est un nouveau langage compliqué, ça marche mal, c'est américain (Nom de Dieu ! on a quand même le minitel !). Les termes de fichier informatique, base de données, octet, pixel, débit, sont réservés aux professionnels.

FASCINATION

Et puis, imposé par une offensive commerciale et politique sans équivalent, le multimédia déferle dans les foyers : l'informatique devient indispensable, agréable à l'œil, sympathique et interactive. Apparaît en filigrane la croyance en l'avè-

nement d'une nouvelle technologie capable de prodigieux bouleversements dans les relations humaines : ubiquité, accélération des échanges, immédiateté, facilité des communications, abolition des schémas traditionnels (hiérarchie, savoir pyramidal).

Fascination. Le citoyen-client en veut, il trépigne. Et ce fouitoir de câbles, de silicium, de transistors, s'invite dans nos vies et bouleverse le quotidien, les médias, les conversations privées, les préoccupations des familles. Des questions surgissent qui ne nous avaient même jamais effleurés jusque-là : "quand sera-t-on dégroupés ?", "pourquoi mon ordi plante quand je regarde une vidéo ?", "comment se fait-il que mon appareil photo ne soit pas reconnu par cette saloperie de PC ?". Préoccupations majeures, on le devine... On se retrouve avec cet outil effarant : accéder à toute cette information, écrire, échanger, compter, archiver, créer, transformer, ven-

dre, acheter, traduire... Chacune de ces possibilités regroupées dans une machine et quelques accessoires, rien que pour nous, pour chacun d'entre nous capable de se payer le kit du futur.

SEULEMENT VOILÀ, ON A DISCUTÉ DE RIEN. OU PRESQUE.

Entre l'emballement consumériste autour de l'équipement informatique des foyers et, à l'extrême inverse, le nonaccès aux technologies numériques d'une frange de la population, il y a pourtant des enjeux importants en termes de réflexion sur les usages et l'éducation aux technologies de l'information et de la communication.

L'un de ces enjeux est de décloisonner l'informatique, de la sortir de la chambre ou du salon où elle trône souvent pour des usages de divertissement, remplaçant la télé comme anesthésiant pour petits et grands. Sortir l'outil pour le ques-

passent pas nécessairement par la case Microsoft.

À l'heure du "chacun chez soi", de l'individualisation des usages informatiques, les trois chevilles ouvrières de cette association (Catherine Lenoble, Julien Bellanger, Alexandre Loriau), mettent une bonne dose de collectif au cœur de leur projet. Fonctionnement horizontal, mise en réseau, partage des savoirs : voici deux exemples d'actions menées par ces infatigables promoteurs d'une appropriation sociale des outils multimédias.

AUDACITÉS, PROJET PARTICIPATIF À L'ÉCHELLE DU QUARTIER CHÂTEAU, À REZÉ - PRINTEMPS AUTOMNE 2007

Pour AudaCités, Ping rencontre et fait se rencontrer différents acteurs locaux : service culturel, archives de la ville, associations, artistes, habitants du quartier, jeunes et moins jeunes. Ce projet vise à recueillir

une expression citoyenne des habitants et à croiser leurs témoignages sonores avec des documents d'archives : photos, vidéos. Des artistes interviennent en parallèle sur une création multimédia, autour des données collectées. Dans la construction d'une histoire collective, le multimédia, outil transversal par excellence, peut alors servir la mémoire des gens et des lieux et contribuer à valoriser des existences que la société médiatique ne considère souvent que par le prisme du fait divers ou de l'enquête sociologique.

En arrière-plan, cette action rend possible une sensibilisation à l'outil informatique de gens qui en sont éloignés par crainte, par manque de moyens ou parce qu'ils n'en voient pas l'intérêt dans leur quotidien.

Julien : "Si on ne donnait pas les moyens aux acteurs sociaux de s'emparer de ces outils-là, l'innovation serait tout le temps au service du secteur marchand et c'est ça qui est de l'ordre de l'intérêt général.

Ces outils-là, on essaye de montrer que c'est ce qui est à prendre en compte dans les collectivités, c'est ce qui définit les politiques publiques culturelles et nous, on essaye de le montrer, pas forcément en faisant des études ou des audits mais en montant des micro-projets, des micro-expériences, en relatant ce qui s'est passé."

LES 4 LIBERTÉS FONDAMENTALES

Un logiciel est dit "libre" lorsqu'il respecte les quatre libertés fondamentales suivantes :

- la liberté d'exécuter le programme pour tous les usages ;
- la liberté d'étudier le fonctionnement du programme ;
- la liberté de redistribuer des copies ;
- la liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations.

Les logiciels non-libres sont dits "propriétaires". Ceux-ci violent une ou plusieurs des libertés énoncées ci-dessus.

www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html

tionner, le détourner et révéler son pouvoir de créer du lien social.

Depuis 2004, les membres de l'association Ping s'attèlent à cette mission d'éducation populaire en proposant leurs compétences aux acteurs de la vie associative en Loire-Atlantique. À travers des ateliers d'initiation (création de sites internet, utilisation de logiciels de traitement de son ou d'image), l'accompagnement de projets créatifs et un pôle ressource, leur démarche vise à rendre autonomes les utilisateurs, à les sensibiliser à des pratiques collaboratives, à des solutions techniques qui ne

"POURQUOI FAUT-IL, D'APRÈS VOUS, SE MOBILISER POUR LE LOGICIEL LIBRE ?"

Toutes les libertés dépendent de la liberté informatique, elle n'est pas plus importante que les autres libertés fondamentales mais, au fur et à mesure que les pratiques de la vie basculent sur l'ordinateur, on en aura besoin pour maintenir les autres libertés. Profitant de la faiblesse de la démocratie contemporaine, les grandes entreprises sont en train de prendre le contrôle de l'Etat, ce sont elles qui contrôlent les lois, pas les citoyens. Ça a commencé avec le Digital Millennium Copyright Act aux Etats-Unis, puis elles ont imposé des directives européennes dans leur intérêt. »

Interview de Richard Stallman, programmeur et ardent promoteur du logiciel libre
ecrans.blogs.liberation.fr/ecrans/2006/06/tribune_ecran_n.html

**Le festival du livre -
18 novembre 2006 -
CSC LES PONTS - nantes**

Dans ce collectif d'associations culturelles (parmi lesquelles Apo 33, Histoires d'ondes, Dogmazic), Ping relaye une initiative nationale qui vise à démontrer au public "qu'il est possible de créer et diffuser des musiques, des images, des écrits, des logiciels... dans une démarche collaborative et de libre circulation de la culture". Ateliers de pratique, lieu de débats, il y a là une volonté militante de promouvoir une autre manière de concevoir l'informatique.

Le visiteur curieux peut s'informer sur l'existence de ces alternatives à l'hégémonie des systèmes informatiques "tout-payant". Il peut aussi participer à la réflexion portée par les militants du Livre : alors que nous avons à notre disposition un outil qui permet l'échange, le partage, la solidarité, pourquoi tant de crispations autour du droit d'auteur et de menaces sur les libertés². Pour les majors de l'informatique (et de leurs filiales de divertissement), le client idéal ne doit pas questionner le produit³. Il doit accepter les défaillances de celui-ci, accepter l'obsolescence rapide du matériel, accepter la surveillance de ses données personnelles, accepter l'incompatibilité des différents appareils entre eux, accepter la multiplication absurde des formats de fichiers. Le client idéal doit être fasciné, confiant et docile. Il est frappant de constater que dans le maelström assourdissant de la société de l'information, le grand public se passionne davantage pour des épiphénomènes (pirates, pédophiles, blogs, téléchargement, etc.), que pour des débats cruciaux sur les libertés individuelles et le contrôle de l'information.

Le *Personal Computer* est triste : la police de la pensée nous espionne, les amis y sont fades et la publicité envahit l'écran. Voilà pourquoi les associations et individus comme Ping sont précieux. Avec qui pourrions-nous parler de ces progrès de la communication humaine ? Mettre des gens en réseau, les faire se rencontrer autour d'événements multimédias, relier entre eux des lieux de pratique (cybercentres, médiathèques, écoles, etc.), c'est aussi proposer que l'outil soit à nouveau au service de l'humain, généreux et convivial.

Pour contacter l'association PING :
7 rue Henri Cochart 44000 Nantes,
tél : 02 40 74 27 04, courriel : info@pingbase.net

1 www.pingbase.net (actualités de l'association, archives des projets passés, liens utiles)

2 Sur les débats en cours concernant la brevetabilité des logiciels, les pressions que font peser les industriels sur les gouvernements, la désinformation sur le droit d'auteur, le flicage des usagers : eucd.info/

3 Sur le monopole des compagnies informatiques : www.racketiciel.info/.

Sur le scandale du retraitement des déchets informatiques : www.ban.org

Leçon de choses chez les Samourai

Un samourai se présenta un jour devant le maître zen Hakuin et lui demanda :

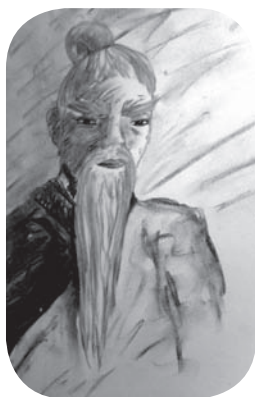
– Y a-t-il réellement un enfer et un paradis ? Et s'ils existent, où se trouvent donc leurs portes ?

Hakuin le dévisagea puis lui demanda :

– Qui es-tu donc pour poser semblable question ?

– Je suis un samourai, le premier des samourai...

– Toi, un samourai ? répliqua sur un ton méprisant le maître. Tu ressembles plutôt à un mendiant.



Rouge de colère, le samourai dégaina son sabre...

– Ah bon, tu as même un sabre ? Mais tu es sûrement trop maladroit pour me couper la tête...

Hors de lui, le guerrier leva son sabre pour frapper le maître. Mais à cet instant Hakuin murmura :

– Ici s'ouvrent les portes de l'enfer.

Décontenancé par la tranquille assurance du moine, le samourai remit l'épée dans son fourreau et s'inclina.

– Ici s'ouvrent les portes du paradis, lui dit alors le maître.



Conte du maître zen Hakuin (xviii^e siècle), *Les Philo-fables*, Michel Piquemal, Albin Michel, 2003.

Les "gentilshommes" de La V^e nous préparent une BELLE FONDUE

Faire ensemble c'est décider ensemble. Mais pas facile de décider ensemble quand on est plein. Pour ça, on désigne des délégués, des représentants du peuple, qui vont décider en son nom. Or, qui représente le peuple en France ?



L'assemblée nationale compte 577 députés, élus au suffrage universel.

Parmi ceux de la précédente législature, 404 étaient des "cadres et professions intellectuelles supérieures" (selon les catégories socio-professionnelles de l'INSEE). Des avocats, des magistrats, des juristes, des médecins, des chirurgiens, des cadres d'entreprises, des ingénieurs, des grands fonctionnaires de l'état, ..., et des enseignants, des enseignants, des enseignants (71 exactement, majoritairement issus du secondaire

et du supérieur, auxquels on peut rajouter une dizaine de retraités de l'enseignement plus encore une dizaine de professions rattachées à l'enseignement : chefs d'établissement, inspecteurs...).

Tous ces gens représentent moins de 15 % de la population active mais composent 70 % de l'Assemblée Nationale.

Les ouvriers et employés, c'est-à-dire plus de la moitié de la population active, ne sont représentés que par moins de 6 % d'entre eux (au Sénat : 1,5 % !).

BON, ET ALORS ?

On ne va quand même pas confier à n'importe qui le soin d'élaborer la loi. Il faut des compétences. Ceux-ci en ont sûrement, avec tous leurs diplômes et leur "bagage intellectuel".

Alexander Hamilton, conseiller de George Washington, écrivait : "toute communauté se compose d'une élite et de la multitude. La première est formée des riches et des gens bien nés, et la seconde de la masse du peuple. (...) Il faut donc concéder à l'élite un rôle spécifique et stable dans le gouvernement des affaires".*

* *ibid.*

Après tout, si les ouvriers et les employés ne sont pas contents, ils n'ont qu'à se présenter eux-mêmes. Ils en ont le droit.

Sauf que le retour à l'emploi des salariés du privé a beau être garanti par la loi, ça lui est moins facile que pour un fonctionnaire. Et il ne peut même pas confier ses affaires à un associé.

Ben voyons...

Combien de nos députés partagent en secret ce préjugé ?

Ce n'est pas nouveau. Le "capital culturel, social et économique" facilite depuis longtemps la détention du pouvoir. Ça remonte à loin : la République de Rome opposait les plébéiens aux patriciens, pourtant déjà assis ensemble sur l'esclavage ; les Athéniens, ceux qui inventèrent la Démocratie et pas mal d'autres petites merveilles de pensée, se sont rendus disponibles pour imaginer l'essentiel de ce qui inspire aujourd'hui nos institutions en déléguant l'administration de la vie domestique à leurs femmes et tout le reste à leurs esclaves. Les 578 députés (élus au suffrage censitaire !) qui représentaient le Tiers-État en 1789 comptaient, parmi marchands et bourgeois, pas moins de 200 avocats. Quant à la Constitution des Etats-Unis, Howard Zinn nous rappelle qu'elle "fut conçue par 55 individus qui étaient parmi les plus riches esclavagistes, hommes de lois, marchands, détenteurs d'obligations et propriétaires du pays."* Et tous blancs.

* Howard Zinn, "Nous le Peuple des Etats Unis...", Agones, 2004, trad. (anglais) : Frédéric Cotton

Fatalité ?

Alors, qu'est-ce qu'on fait pour éviter cette hégémonie ?

On impose des quotas ? Pourquoi pas ?

Allez zou : la dictature de la classe sociale la plus nombreuse ! C'est qui, les "plus nombreux", au fait ? Les 20-30 ans ? Les femmes ? Les lecteurs de Télérama ? Les grands blonds ? Les catégories sociales de l'INSEE sont-elles pertinentes ? Et que fait-on des "minorités visibles" ? Où sont les minorités invisibles ? Jusqu'où peut-on catégoriser ? Pour quel groupe siègera un enseignant homosexuel d'origine maghrébine ? Quelle dose de proportionnelle pour que les travailleurs handicapés aient une place assise ?...

Et qu'est-ce qu'on fait des partis politiques ?

Pour encourager des antagonismes de classes (et en créer de nouveaux), y'a pas mieux. Surtout que ça n'a rien à faire dans une assemblée dont le rôle est de penser l'intérêt général.

Voilà : on veut arranger tout le monde, on est de bonne volonté, et y'a pas moyen : "on fait la bagarre", comme dit ma fille. C'est inextricable.

Peut-être que le problème n'est pas là. Ou bien il y en a d'autres en même temps, des pas mal gratinés non plus.

Par exemple :

l'élection du Président de la République au suffrage universel, les modes de désignation des membres de certains organes de contrôle de la vie démocratique, les modes de scrutin,

...

En France, l'élection du Chef de l'État au suffrage universel est "sacrée". C'est le triomphe de la souveraineté populaire.

La Haute Cour (auparavant : Haute Cour de Justice) juge le Président de la République. 24 membres députés et sénateurs (jusqu'à cette année : 14 UMP, 2 UDF, 4 PS, 1 PC, 1 Rassemblement Démocratique).

La Cour de Justice de la République juge les ministres. 3 magistrats et 12 membres députés et sénateurs (6 UMP, 4 PS, 2 UDF).

Le Conseil Constitutionnel et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : neuf membres désignés par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

La proportionnelle ?
Pas bon.

Au moins, ça promet toujours du spectacle de professionnels : hyper personnalisation de la campagne présidentielle puis de la tête de l'état. C'est bon pour encourager tout à la fois les ralliements courtisans, les stratégies clientélistes et corruptrices, les dérives propagandistes de la communication de masse, le simplisme des discours, l'infantilisation du corps électoral...

Un festival. J'avais déjà lu ça dans Astérix quand j'étais petit.

On choisit un Président, un député ou un élu local qui sera un grand électeur, et on pose une option sur la nature des instances de contrôle. C'est mieux de s'auto-contrôler ou d'être contrôlé par celui qu'on a promu.

Les tendances minoritaires, c'est mauvais pour la stabilité des institutions. Il faut une ma-jo-ri-té, on vous dit !

Sinon, il faut débattre des jours et des jours, faire des concessions, tergiverser, perdre du temps et de l'énergie alors que la réalité, elle, n'attend pas les hommes. De toute façon, on a raison : on est les plus nombreux, on est la majorité. D'autres points de vue ? Oui, dites toujours, j'en parlerai aux copains. Mais faites vite.

Légitime par la force des urnes, le Chef de l'État veut être bien sûr que ses électeurs sont avec lui jusqu'au bout, qu'ils sont prêts à tout : "Donnez-moi une majorité parlementaire pour que je puisse gouverner".

Pas un des présidents de la V^e République ne nous a épargné le couplet, relayé par les partis majoritaires et la presse. Le citoyen s'inquiète-t-il de ce que la séparation des pouvoirs se dilue dans une majorité composée de valets ? On le rassure tout de suite en lui rappelant que : "je suis désormais au dessus des partis". Hop.

On ne profite jamais de ces moments de campagne pour rappeler aussi le rôle de l'Assemblée Nationale : adopter ou non (en partenariat avec le Sénat) ses propres propositions de lois et les projets de lois du gouvernement, et : contrôler le travail de celui-ci.

Peut-on assujettir l'intérêt général au bon vouloir d'un bonhomme qui incarne seulement la moitié des électeurs ayant exprimé un suffrage ?

De l'état ingouvernable de la IV^e, trop parlementaire, nous voilà, sous la V^e, avec une présidence incontrôlable.

Chouette.

On va finir par se retrouver dans un film en costumes, à l'époque de l'Ancien Régime. Des cravates bleues pour les jabots en dentelles. Des écharpes tricolores pour les couronnes ducales. Des képis pour les capes de mousquetaires. Des tasers pour les fleurets.

À la réflexion, il faut une bonne dose de confiance pour glisser son bulletin dans l'urne.

Pendant ce temps, la presse (le 4^e pouvoir !) passe de l'euphorie ("la victoire de la démocratie" les jours où les pêcheurs vont voter) à la dépression ("la France pleure" quand les Bleus perdent devant l'Italien).

C'est naïf ? Oui. C'est beaucoup plus complexe que ça ? Oh oui ! C'est sûr ! Mais tellement complexe qu'on s'entend toujours répondre : "Oh la la ! c'est beaucoup plus complexe que ça !" Et puis on vote, pour choisir par qui on va être gouverné, en espérant que cette fois-ci...

L'espérance. La foi. La foi républicaine.

Mais : qu'est-ce qui rend possible un tel consentement ?

C'est peut-être plus essentiel que de se demander comment diversifier la composition de l'Assemblée Nationale. Ce serait l'occasion de réinterroger les mythes fondateurs de l'état-nation : en avons-nous encore besoin ?

Élysée : Imaginaire pays de délices où les anciens croyaient dans leur stupidité que résident les âmes des hommes de bien.

Ambrose Bierce, 1900, *Le Dictionnaire du diable*, Rivages, 1989

Pendant qu'on discute, les ouvriers (26 % de la population active), si peu représentés à l'Assemblée nationale, constituent à eux seuls 50 % de la population carcérale.

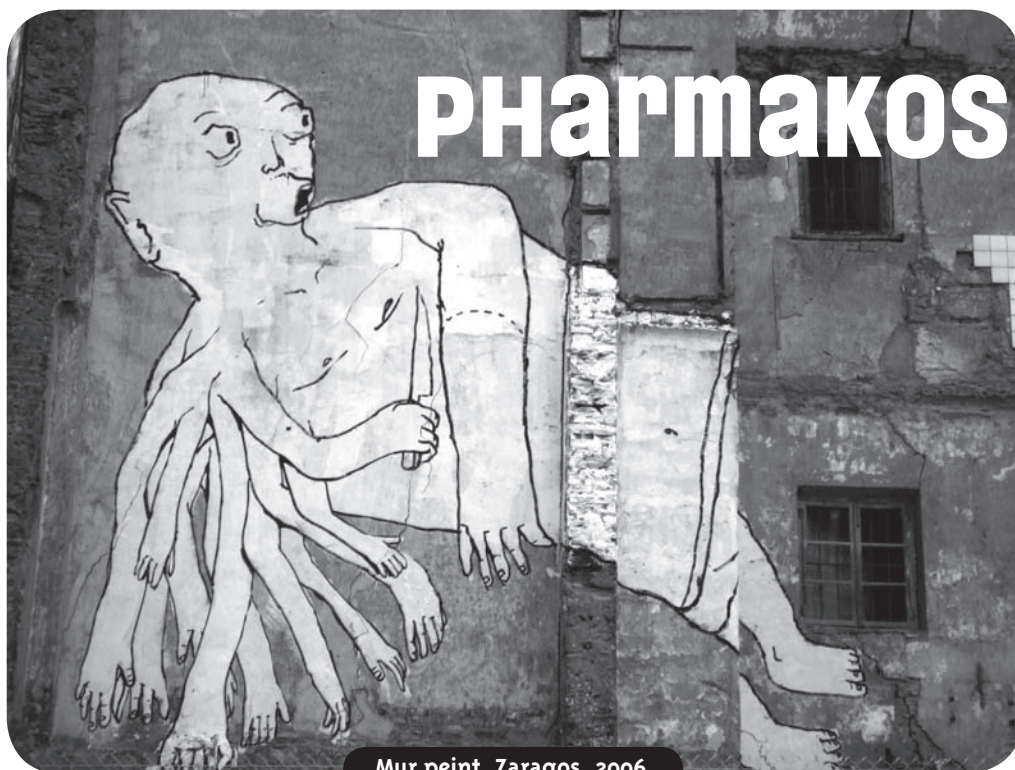
(enquête INSEE, 2000, sur un échantillon de 1 700 détenus)

Père Ubu : Ah ! Mais non par exemple !

Ne vous mettez pas tous du même côté ! C'est imprudent, ça. Et supposez que le vent vienne à changer de côté : tout le monde irait au fond de l'eau et les poissons nous mangeront.

Alfred Jarry, *Ubu Roi*, 1896

C'EST PAS D'AUJOURD'HUI



Mur peint, Zaragos, 2006.

PHarmakos TOUJOURS

Mais le discours dominant ne dit pas que, pour avoir été exclu, il faut d'abord avoir été opprimé.

Tant qu'on ne parle pas d'oppression, il n'y a pas d'opresseur. L'exclu, le déclassé (celui qui n'appartient à aucune "classe"), erre dans les limbes du corps social et de l'imaginaire collectif. Qui est responsable ? On ne sait pas... Lui-même, sans doute, doit bien être un peu coupable "quelque part"... *Des "opresseurs" ?! Nooooo... Vous exagérez ! Bon, c'est vrai que les contraintes du monde d'aujourd'hui ne facilitent pas les choses pour tous, mais il faut faire un petit effort, quand même.*

Parler "d'exclu" plutôt que "d'opprimé" permet au discours dominant de se flatter des solutions apportées pour "insérer", "intégrer", "réduire les fractures" sans avoir à dénoncer l'opresseur. Tout le monde est content : le politique qui sourit à la caméra, le journaliste qui a eu une réponse à sa question, les gens normaux

L'exclu... Le mot est commode, pour cela il est largement partagé par le discours politique et médiatique. Pourtant, l'exclu paraît comme un euphémisme.

L'exclu est toujours caractérisé vis-à-vis de ce à quoi il n'a pas (ou plus) accès : exclu du logement, du travail, de la consommation, de la communication numérique, des lieux de culture, de l'école, ... Son sort suscite la compassion, la colère, la pitié, voire l'indifférence, le mépris, le rire. Un expert vient nous expliquer les processus qui conduisent à l'exclusion. Un autre propose des solutions pragmatiques et rationnelles pour l'aider à se ré-insérer.

qui sont rassurés sur le sort de leurs concitoyens, et tous ceux qui pourraient avoir quelque chose à se reprocher. Tout le monde est content, sauf peut-être le nouveau promu à "l'inclusion", de qui il est exigé, en contrepartie des efforts que la société consent pour lui, de se rendre conforme. À défaut, on continuera de toute façon à le tolérer à la marge du groupe, qui n'est qu'une vaste réserve à *pharmakos*. Tant qu'il ne vient pas voler nos poules...

Dans *oppression*, on entend vite : *pression*, qui est immédiatement explicite. Le *o-* renvoie à *ob-* : l'objet.

L'objet, dans son sens premier, c'est ce qui est jeté.

Pharmacie : du grec *pharmakon* : plante médicinale à la fonction ambiguë : à la fois remède et poison. Le *pharmakos*, chez les grecs, c'était la victime expiatoire, le bouc émissaire, celui qui sera exclu, sacrifié, mis à mort, en cas de crise, de désordre, de tensions.

Les grecs entretenaient à grands frais des victimes pour les sacrifier quand les besoins s'en feraient sentir. Il s'agissait de prisonniers de guerre, de condamnés à mort, d'handicapés, d'esclaves, de marginaux de toutes sortes. Parce qu'ils ne ressemblaient pas au modèle social du groupe, ils étaient forcément responsables des crises ; par leur sacrifice, abondamment fêté, ils sauvaient le groupe en ramenant celui-ci à son état normal et en le réconciliant avec les Dieux.

Dans l'inconscient collectif, les membres d'un groupe restent ensemble parce qu'ils partagent le sentiment de se ressembler. Mais la ressemblance ne met pas le groupe à l'abri des rivalités. Pour le préserver des tensions et des violences qui découlent de ces rivalités, le *pharmakos*, le sacrifié, l'exclu, le différent, permet d'évacuer les risques de conflit. En absorbant les tensions qui se reportent sur lui, il sauve le groupe, il en garantit la paix, il préserve l'ordre. C'est-à-dire : il permet au groupe de rester en l'état. Temporairement, bien sûr, car le sacrifié ne soigne rien de la maladie du groupe : on ne traite là que le symptôme, et non la maladie elle-même. La maladie du groupe : son désir, illusoire et mortifère, de rester le même.

Par Le DÉBUT des mots

Exclure, s'est donc accepter la normalisation et la rationalisation des rapports sociaux en refusant la question posée par la différence, en s'interdisant de penser, en s'empêchant de connaître. Qui est ton *pharmakos* ? Une sorcière ? Un hérétique ? Un fou ? Un handicapé ? Un gros ? Un roux ? Un pédé ? Un arabe ? Un noir ? Un juif ? Un plus pauvre que toi ? Un voleur ? Un chasseur ? Un ouzbek ? Un premier de la classe et sa copine blonde ? Un méprisable et sinistre crétin ? Celle du fond, là, avec des lunettes ? ... Quel rite sacrificiel vas-tu lui faire subir ? On le découpe ? On le fait rôtir tout vivant ? On l'enferme et on jette la clé ? On tape dessus ? On lui jette des

pierres ? On lui passe la bite au Nutella ? On l'attache à un avion ? On lui pique ses billes ? On lui parle plus et on crache par terre quand il passe ? On peut aussi lui raser la tête, lui coller une étoile, le mettre au chômage, le bannir très loin, le placer en première ligne.

Chez les grecs, ce sont les Dieux qui exigeaient le sacrifice. La violence de celui-ci (la mort) n'était donc pas imputable à la communauté.

La responsabilité individuelle était sauve.

Aujourd'hui, le contrôle social, par son arsenal juridique et judiciaire n'a pas d'autre fonction : le recours à la violence d'État soulage chacun de nous de sa responsabilité de penser la place du différent. Mais quel est le prix à payer pour ceux à qui nous ne permettons pas de vivre avec nous ?



(...) la distance fait voir plus clairement que si tout groupe humain, toute société, toute culture se pense et se vit comme la civilisation dont il faut maintenir l'identité et assurer la permanence contre les irrptions du dehors et les pressions internes, chacune est aussi confrontée au problème de l'altérité, dans la variété de ses formes : depuis la mort, l'Autre absolu, jusqu'à ces altérations qui continuent se produisent dans le corps social avec le flux des générations, en faisant leur place aussi aux nécessaires contacts, aux échanges avec l'"étranger", dont aucune cité ne peut se passer. Or les Grecs ont, dans leur religion, exprimé ce problème en lui donnant toutes ses dimensions, - y compris philosophique, celle que Platon développera : le Même ne se conçoit et ne peut se définir que par rapport à l'Autre, à la multiplicité des autres. Si le Même reste refermé sur lui-même, il n'y a plus de pensée possible. Il faut ajouter : pas de civilisation non plus.

Jean Pierre Vernant, 1985, *La Mort dans les yeux* - Hachette littérature

C'est pas d'AUJOURD'HUI

QUAND LES GENS DE ROBE SORTENT DE LEUR CHAMBRE

Parce que l'aide juridictionnelle n'est pas suffisante pour garantir aux justiciables l'égal accès au droit, des avocats luttent pour que l'éthique de leur métier ne soit pas sacrifiée sur l'autel du profit et de la rentabilité. Enquête auprès de la section nantaise du Syndicat des avocats de France.

Vest un étranger en situation irrégulière. Il a fui son pays pour ne pas avoir à participer à une guerre qu'il juge injuste voire cruelle. On lui demande aujourd'hui de quitter le territoire français. M. William, ancien agent de propreté, est actuellement chômeur, licencié il y a peu par son employeur qui n'appréciait pas les fréquents arrêts liés à sa maladie. M. Gaborit juge que ce licenciement est discriminatoire. Quel point commun entre V. et M. William me direz-vous ?

Eh bien, tous deux doivent trouver un avocat qui les guidera dans le système judiciaire. Là est le problème : ils n'ont pas assez d'argent pour lui payer les honoraires qu'il demande. Heureusement pour eux, existe depuis 1971 le système de l'aide juridictionnelle (AJ, signifie au départ Aide Judiciaire), somme versée par l'Etat à l'avocat qui défend un client se trouvant sous un certain seuil de ressources. Mais à quoi correspond cette somme ?

Le travail sur un dossier demande à l'avocat une certaine quantité de temps pour le traiter ainsi qu'un niveau de formation aussi élevé que possible (livres et revues, colloques, conférences, etc.). Ce qui a un coût. Lorsque les honoraires sont fixés avec le client, l'avocat peut les faire correspondre à ce coût, mais cela n'est pas possible lorsqu'on se trouve dans le cas d'une indemnité versée par l'Etat.

L'avocat exerçant une profession libérale, il peut refuser de traiter un dossier s'il estime que cela n'est pas rentable. Dans une moindre mesure, il peut aussi décider de bâcler son travail, diminuant ainsi le temps et la formation investis, et donc les coûts. On aperçoit ainsi la possibilité d'une justice qui ne serait pas de la même qualité pour les clients solvables (catégorie non homogène : certains peuvent avoir des difficultés à payer les honoraires) et pour ceux qui ne le sont pas.

gestes professionnels

C'est entre autres contre cela que lutte le Syndicat des avocats de France (SAF). Ses adhérents et sympathisants – ils sont répartis au sein de sections locales et exercent dans cinq domaines (droit pénal, droit social, droit de la famille et droit des étrangers, contentieux civil) – font donc leur possible pour assurer à chacun un égal accès au droit. En complémentarité d'actions de revendication auprès des autorités étatiques, les avocats concernés doivent traduire cette volonté dans la pratique quotidienne de leur profession.

Premier geste : ne pas différencier les dossiers rémunérés à l'AJ de ceux correspondant à des honoraires libres : ni dans leur acceptation

ou leur refus, ni dans la qualité du travail fourni. Mais attention, l'aide juridictionnelle, nous ont dit les avocats interrogés, n'est pas économiquement viable pour le cabinet et il faut donc développer des stratégies pour que le militantisme ne conduise pas à mettre la clé sous la porte (ce qui aurait pour conséquence d'aggraver l'inégalité d'accès au droit, et de mettre au chômage tous les professionnels impliqués dans le cabinet, avocats comme secrétaires). C'est ainsi que certains développent des stratégies à la Robin des Bois, où l'argent gagné dans les dossiers à honoraires libres permet l'acceptation sans pertes des dossiers à l'AJ. Mais c'est même parfois au niveau du cabinet que se fait l'équilibre financier pour des avocats dont la clientèle est quasi exclusivement à l'AJ.

Deuxième geste : se tenir constamment formé et informé. C'est ainsi que le SAF fonctionne aux niveaux local et national comme un réseau d'information et d'entraide (les avocats communiquent entre eux sur leurs dossiers en cours et, au besoin, font appel aux services d'un autre avocat, par exemple dans le cas d'un dossier qui sera jugé dans une ville éloignée) et comme une structure de formation (avec des congrès à thème organisés chaque année dans les grandes villes de France).

ÉTHIQUE OU PROFITS ?

Ainsi, si le Syndicat des Avocats de France ne remet pas en cause la structuration de la profession d'avocat, à l'heure actuelle majoritairement libérale et donc concurrentielle, il y introduit une certaine éthique militante et une ouverture vers un accès égal au droit pour tous. Se trouve de

fait posée la question de l'utilisation que peut faire chacun de ses connaissances et qualifications dans la sphère publique : des étudiants en droit tiennent des perma-

nences juridiques à l'université (leseveilles@hotmail.fr), des informaticiens développent des logiciels libres (www.solutionslibres.fr), etc. Et nous ?

"Le comité d'initiative comprenait 14 avocats signataires, tous parisiens à l'exception de Claude Michel, 7 socialistes et 7 communistes [...]"

Le manifeste du 8 août 1972 part d'un constat qui ne devait pas se démentir au fil des années : la Justice est en crise. Encombrement des prisons, surcharge des tribunaux, budget dérisoire, le bilan est classique. L'analyse met l'accent sur l'autoritarisme croissant résultant de la pénurie voulue des moyens [...], de l'extension de la pratique inquisitoriale des juges et encore de la tendance à la constitution de grands ensembles professionnels menaçant les conditions d'existence des petits cabinets.

Même la récente réforme de l'aide judiciaire, par delà ses aspects positifs, est présentée comme participant d'une action déléguée à l'encontre des avocats en raison du caractère forfaitaire et de l'insuffisance de l'indemnisation."

Claude Michel, 1972-1992 : *Les vingt ans du SAF*, édité par SAF Communication



nos traces menacées par nos empreintes !

La carte nationale d'identité n'est pas, en France, obligatoire. Car le bon sens commun admet que l'état civil ne suffit pas à se reconnaître, et que la carte d'identité n'est pas le symbole que nous nous brandissons l'un à l'autre quand nous nous rencontrons.

Mais nous devons être en capacité de prouver notre état civil. Comme symbole, la carte d'identité, ou tout autre pièce justificative, nous rattache à un même ensemble humain : ainsi me reconnaît le policier qui me demande mes "papiers". Quant à moi, je ne connaîtrai jamais l'identité du policier. Mais on s'en fiche. Je le reconnais, à son uniforme, comme représentant l'ensemble humain auquel j'appartiens. La carte d'identité et l'uniforme sont les deux moitiés d'un symbole commun : l'État.

La pièce d'identité est indissolublement lié au pouvoir d'état, à la faculté qu'il a de me contrôler à tout instant et en tout lieu qu'il désire.

Le projet INES (Identification nationale électronique sécurisée) prévoit pour 2008 la délivrance (payante) d'une nouvelle carte d'identité électronique, comportant une puce RFID, lisible sans contact, qui contiendra deux identifiants biométriques : empreintes digitales et photographie numérisée. Le tout sera rassemblé dans un fichier central, partagé par les pays membres de l'Union Européenne, fichier qui ne pourra être consulté que sous l'autorité judiciaire. Le projet initial devait rendre cette carte obligatoire, mais la CNIL – Commission nationale informatique et libertés – s'y est opposée.

"[INES] va impacter en profondeur et durablement la vie quotidienne des Français", annonce Nicolas Sarkozy aux préfets, en juin 2005¹.

Le Comité consultatif national d'éthique s'inquiète, vu "le développement considérable de la biométrie", que "chacun accepte finalement, et même avec quelque indifférence, d'être fiché, observé, repéré, tracé sans souvent en avoir conscience"².

La CNIL, elle, "exprime sa préoccupation compte tenu de l'insuffisance des moyens qui lui sont attribués pour contrôler ce phénomène"³.

Donc : un "développement considérable", que la CNIL n'a plus les moyens de contrôler alors que c'est sa mission, va "impacter" la vie des français sans que ceux-ci en soient chagrinés plus que ça.

Quant à des informations précises sur cette nouvelle carte d'identité, ce n'est pas sur le site du Ministère de l'Intérieur qu'on en trouvera.

Non obligatoire sur le territoire national, la carte d'identité le devient quand on veut voyager à l'étranger. Si je veux donc faire usage de ma liberté de mouvement, je suis contraint de confier mes empreintes biométriques à l'État, sans que je sois assuré de l'utilisation qu'il en fera dans l'avenir. Si je refuse de le faire, pour des raisons éthiques qui relèvent de ma liberté de penser, je suis donc condamné à l'enfermement.

Je suis pris au piège du dilemme. Dans ce que les pêcheurs appellent une nasse : le poisson y entre de sa propre volonté, attiré par l'appât, mais ne peut plus en sortir.

Doit-on attendre que chaque français n'ait plus d'autre recours que de résoudre individuellement ce problème ?

Au fait : *pro-blème* est de la même famille que bal, symbole, diable : "jeter devant" (*proballein*).

Le problème est la question, l'obstacle qu'il y a devant soi.

C'est en résolvant des problèmes diaboliques qu'on construit des symboles. À condition de les résoudre ensemble.

Alors : partageons nos contraintes !

1 www.interieur.gouv.fr

2 Le Monde, 1^{er} juin 2007

3 www.cnil.fr



Symbole : "jeter ensemble", "mettre en contact", "réunir". Il était pour les grecs un signe de reconnaissance (*symbolon*). Transmis de génération en génération, un objet coupé en deux rappelait à ceux qui détenaient chacune des moitiés les liens d'hospitalité autrefois contractés. Rapprocher les deux moitiés permettait de se reconnaître mutuellement comme hôtes. Les latins en ont fait une pièce justificative d'identité (*symbolus*). Le symbole fait "tenir ensemble" et réunit ce qui a été séparé.

Quels symboles partageons-nous ? Nous en faut-il d'autres ? Qui crée les symboles ? Qui les propose, les impose ? Comment ça vient un symbole ? Est-ce qu'on peut déposer un brevet ? Est-ce qu'on peut dire ou décréter : "Tiens, aujourd'hui, on change de symboles !" ? Saurions-nous encore nous reconnaître ? Alors, quels sont les symboles qui nous en empêcheraient, ceux qui désunissent, qui divisent ? N'as-tu pas vu passer le *diable*, ces derniers temps ?

Le *diable* ?!

Diabolique : jeter à travers. Le *diabolos* désunit, sépare. Il accuse, il calomnie, il médit, il trompe.

Quand on a du mal à rassembler ce qui a été séparé, à "joindre les deux bouts", "tirer le diable par la queue" est-il la meilleure façon de s'en sortir ? Le diable est celui qui vient troubler le bal où nous dansions ensemble. Les espagnols disent *ballar* pour "danser" ; nous disions, nous, *baller* jusqu'au XVII^e siècle, mais nous avons ensuite préféré "aller au bal".

Chez les grecs, "danser" se disait *ballizein*, issu de *ballein*, "jeter". Le bal est la racine commune à symbole et à diable.

Quelle était la fonction du "bal populaire" ? Y en a-t-il des formes contemporaines ? Avons-nous jamais appris à danser ensemble ?

Allez au bal ! Ou vous irez au diable, qui vous fera danser à sa manière !

DANS
LE VENTRE
DE LA
PUCE



"C'était un temple que nous trouvions très beau, très grand, dressé dans la lumière..."

Nous l'aimions, parce que nous étions très jeunes, et puis parce que le soleil le vêtait de pourpre sanglante, et le drapait d'ombres légères.

On nous avait dit qu'il était tout bâti de marbre... Nous croyions – et nous avons vécu longtemps à l'ombre du grand temple, dressé en haut sur le promontoire.

**C'EST PAS
D'AUJOURD'HUI**

Et puis un jour nous avons su que tout le marbre était de stuc, et nous avons pleuré. Alors nous avons eu un grand courage, nous avons pris dans nos mains des pioches et des haches et nous avons frappé, et nous avons abattu, et nous avons jeté par terre... Puis, vers le matin, nous nous sommes enfuis par la plaine.

Et nous allons parmi des routes sans savoir où. Nous n'avons plus de logis et plus de temple... Nous errons sans bonheur et sans calme."

Jean Sarment (Jean Bellemère), 1913, *En Route, mauvaise troupe*, Le Chien Rouge, 2006



BON ALORS, QU'EST-CE QU'ON FAIT ENSEMBLE ? ON S'AIME, ON S'ASSOCIE (+); ON SE TUE, ON SOUS-TRAIT (-); ON PROCRÉE, ON SE MULTIPLIE (x); ON S'ENGUEULE, ON SE DIVISE (:)... ET QU'EST-CE QU'IL Y A ENTRE NOUS ? UN TRAIT D'UNION (-). ALORS BIEN SÛR, ON SE JUGE, ON SE JUGÉ (glop↑, pas glop↓), ON SE MONTRE DU DOIGT, ON (SE) DIRIGE (←→), ON SE PERD, ON S'ÉGARE (→→) ... MAIS, AU FINAL, ON ARRIVE TOUJOURS QUELQUE PART... OÙ JE VEUX EN VENIR ? À ÇA :

le trait de non-union

OÙ J'EXPLIQUE POURQUOI JE N'AIME PAS LES FLÈCHES...



JE DÉTESTE LA FLÈCHE. PAS CELLE DE L'ARC. LA TYPOGRAPHIQUE. CE TRAIT QUI ATTERIT AU SOMMET D'UN TRIANGLE SANS BASE. LA FLÈCHE OBLIGATION, LA FLÈCHE DIRIGEANTE.



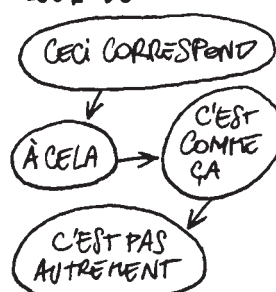
CELLE DU CODE DE LA ROUTE. BLANCHE SUR FOND BLEU, C'EST L'OBLIGATION COURTOISE APPAREILLÉE AUX COULEURS DE LA SUGGESTION.



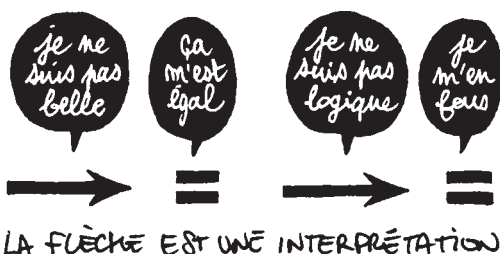
si vous voulez bien vous donner la peine de tourner à droite

COMME SI ON AVAIT LE CHOIX !

MAIS LA FLÈCHE DES SCHÉMAS EST LA PLUS LAIDE.



ELLE N'A PAS LA BEAUTÉ DE L'ÉGAL, OÙ PAR L'OPÉRATION MATHÉMATIQUE ON OBTIENT FORT LOGIQUEMENT UN RÉSULTAT.



LA FLÈCHE DANS SA RECTITUDE, N'EST PAS TOUJOURS RECTILIGNE



CERTAINES FLÈCHES COURBES N'EN SONT PAS MOINS FOURBES...



FLÈCHES SINUEUSES ou



un peu de technique...

C'EST VRAI. LA FLÈCHE C'EST AUSSI UNE POINTE. PLEINE OU CREUSE, TOUT SE JOUE À UNE ROGNURE D'ANGLE...

- ≤ à 40° : VIOLENTE ET VULGAIRE. PEUT FAIRE MAL.
- 60° : ÉLÉGANTE DANS SA FORTE ET DANS SES EFFETS. À LA POINTE DE LA POINTE.
- 90° : PEU EFFICACE. L'AIR S'ENGOUFRE D'UN CÔTÉ ET EST DIFFICILEMENT PÉNÈTRE DE L'AUTRE. À LE CUL ENTRE DEUX C'BIES.
- ≥ à 100° : OBTUSE. À RÉSERVER AUX PERNERS ET AUX PERDUS.

JOUONS UN PEU AVEC LES FORCES

AJOUTONS À NOTRE FLÈCHE DE BASE UN CERCLE



ET HOP ! UNE SUCKETTE !

UNE SUCKETTE... C'EST QUAND MÊME PLUS SEXY QU'UNE FLÈCHE, NON ?



♂ EST LE SIGNE DE MARS, DIEU DE LA GUERRE CHEZ LES ROMAINS. ALORS QUE LA SUCKETTE C'EST LE SIGNE DE... EUH... D'ÉROTOMANIE DÉRACÉE ?

MAINTENANT, ASSOCIONS NOTRE VILAIN FLÈCHE À CE CERCLE SI DOUX...



Voilà. LE SYMBOLE DE L'HOMME. M'QUEQUETTE HIMSELF !

ERECHIF. INALTERABLE. INBRANLABLE.



TA BITE C'EST TON COUTEAU CAMARADE MÂLE !

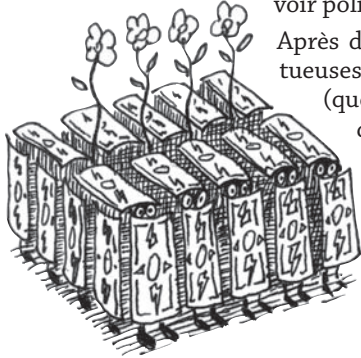
UN DERNIER CONSEIL AVANT DE SE QUITTER : SI APRÈS PAGE PAREILLE, VOUS ÊTES ENCORE PARTÉS,

SUIVEZ LA FLÈCHE



Quelques bouts d'histoire(s)...

En 496 av. J.-C., les plébéiens, citoyens romains à part entière, se révoltent contre les patriciens, citoyens romains à part entière aussi mais en mieux : ceux-ci, du fait de leur naissance et de leurs richesses, détenaient tout le pouvoir politique.



Après des années de protestations infructueuses, la plèbe obtint enfin gain de cause (quoique partiellement). C'est à l'occasion d'une menace d'attaque de Rome par une peuplade voisine et vindicative (les Volsques) que les plébéiens trouvèrent de quoi établir un rapport de force suffisant pour faire céder l'élite de la République : la grève de la guerre !

“Les citoyens seraient mieux protégés si leurs données ADN étaient recueillies dès leur naissance.”*

Cet hiver, un père de famille refuse aux gendarmes le prélèvement d'ADN que ceux-ci comptaient opérer sur ses deux enfants de 8 et 11 ans, coupables d'avoir volés 2 tamagotchis et deux balles dans un supermarché. Jouets que les parents avaient remboursés au magasin après avoir copieusement punis les deux jeunes pré-délinquants.

Difficile de compter aujourd'hui le nombre de refus de prélèvement d'ADN, mais on sait que 353 condamnations ont été prononcées en 2005, selon le ministère de la Justice. Et que le nombre de procès augmente chaque année. Le risque : 1 an ferme et 15 000 € d'amende.

Le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG), créé en 1998 pour répertorier les délinquants sexuels, a été étendu par la loi sur la sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy (mars 2003) et la loi Perben 2 (mars 2004) jusqu'aux vols, extorsions, escroqueries, destructions, dégradations, détériorations et menaces d'atteintes aux biens. Désormais, le fichage est systématique pour toute personne, sans limite d'âge, condamnée ou même simplement suspectée de ces infractions, et les données peuvent être conservées jusqu'à 40 ans.

Politis (30/11/2006) fait remarquer en passant que sont oubliés le détournement de fonds et les “atteintes aux systèmes de traitement automatisé des données”. La délinquance en col blanc reste génétiquement anonyme.

L'accord “Shengen Plus” du 27 mai 2005 prévoit le partage des fichiers ADN des 27 pays de l'Union européenne.

Falsifions nos ADN.

*Ainsi “ironise” Christian Estrosi (ministre délégué auprès de Sarkozy.) le 15 janvier 2007, à l'occasion d'une réunion des ministres de l'Intérieur des pays de l'Union européenne. (rapporté par le Monde, 17 janvier 2007)

En 1973, je voyais s'agiter en noir et blanc sur l'écran de la télévision familiale des ouvriers qui avaient l'air d'inquiéter pas mal de monde. J'étais môme : les notions d'autogestion, de contre-pouvoir, de lutte sociale m'étaient alors bien plus obscures que les dialogues de l'Île aux Enfants. Mais je me souviens de ces images répétées soir après soir d'un bâtiment qui ressemblait à une usine et sur laquelle était écrit en très grand : LIP.

Charles Piaget, un des leaders de la lutte des “LIP”, interrogé en mars 2000*, rappelle : “Contrairement à ce que beaucoup ont cru, rien n'était dû au hasard ou à la spontanéité. Ce qui s'est passé était le fruit d'un travail progressif de quinze ans pour construire un contre-pouvoir. Il y avait un long “avant-73”.

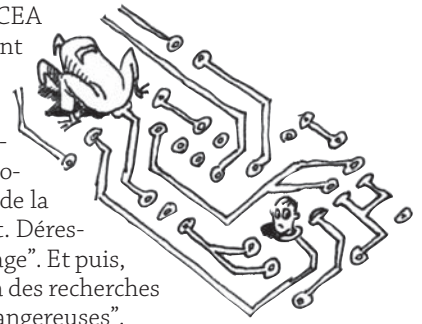


En 2003, un jeune thésard du CEA de Grenoble démissionne. Tant pis pour le confort d'une vie toute tracée.

Le confort ? Lui n'y a vu que l'ignorance de l'hyper-spécialisation, l'arrogance du high tech, la mesquinerie de la hiérarchie et l'isolement qui s'ensuit. Désponsabilisé, il se vivait comme “rouage”. Et puis, surtout, le sentiment de participer à des recherches qui lui semblaient “inutiles, voire dangereuses”.

Maintenant au-dehors, il espère : “D'autres, j'en suis convaincu, résistent individuellement de l'intérieur. À eux désormais de résister collectivement aux choix de recherche faits par leur hiérarchie et par la techno-industrie et d'informer la population sur la réalité des activités de recherche et de développement menées au sein de ces structures.”

Son récit, passionnant, ici : www.piecesetmaindoeuvre.com



à Plusieurs

En 1950, René Vautier, cinéaste documentariste solidaire des luttes sociales, diffuse sur les chantiers de Brest en reconstruction son film “Un Homme est mort”. 150 projections nocturnes au cul d'un camion ou dans des bistrotts pour les ouvriers en grève dans toute la ville. Film hommage à Edouard Mazé, tué par les forces de l'ordre à l'occasion d'une manifestation, mais aussi “chant de lutte, de sueur et de sang” pour unifier et mobiliser les travailleurs et les citoyens*.

En 1948, il est condamné pour “Afrique 50”. Montrer la réalité coloniale vaudra au film 40 ans d'interdiction.

Pendant qu'il est recherché en France, il filme la guerre d'Algérie depuis le point de vue des algériens : “Algérie en flammes”. Censuré.

“Avoir 20 ans dans les Aurès”, c'est lui aussi. Censuré.

En 1973, grève de la faim : il obtient que la loi autorisant la commission de censure à tailler dans les films soit modifiée.

* Un homme est mort, bande dessinée de Kris et Étienne Davodeau, Futuropolis, 2007



Il y a eu aussi la conséquence des pratiques qui avaient été les nôtres après 68”. Et il tire ces leçons :

“La première, c'est qu'il faut du temps pour bâtir quelque chose. On ne peut être des Don Quichotte, on ne peut pas attaquer un pouvoir fort sans avoir construit quelque chose à l'intérieur qui s'adresse dans le même temps à l'extérieur.

La deuxième leçon, c'est qu'on ne fait rien avec une poignée de militants. Il faut en finir avec cette conception de groupes d'avant-garde qui seraient séparés de la masse.

La troisième leçon, c'est qu'il n'y a pas de fatalité.

Enfin, quand le combat est engagé, il faut le mener résolument avec toutes ses forces.”

* www.mouvements.asso.fr



“Être historien, c’est refuser quelque ordre que ce soit.”

Jean Pierre Vernant

En 1973, après plusieurs semaines enfermés, isolés, humiliés et torturés dans les vestiaires d’un stade de foot de Santiago de Chile, les prisonniers politiques de Pinochet, ceux encore vivants, reçoivent un savon. Un seul qu’il faut partager : “... je me suis levé et j’ai rejoint le groupe comme j’ai pu. Ils avaient l’air de comploter.

– Mais qu’est-ce que vous fou-
tez, bordel ?

– Comme vous pouvez le constater, camarade, on fabrique des pièces pour jouer aux échecs.

– Je le vois bien mais vous gaspillez le savon !

– C’est vrai. Pourtant il nous a semblé d’utilité publique d’utiliser le savon afin de pratiquer une activité qui nous fera travailler les méninges, camarade.”

Angel Parra, *Mains sur la nuque*, trad. de l’espagnol : Bertille Hausberg, éd. Métailié, 2007



Le 21 juin 2007, huit historiens démissionnaires de la Cité nationale de l’histoire de l’immigration (CNHI) lancent une pétition de protestation contre l’institution d’un “ministère de l’immigration et de l’identité nationale”. Brice Hortefeux et le roi des Fromages tiennent à cette dénomination : feraient-ils tout pour figurer, plus tard, dans les pages noires des livres d’histoires qu’on distribuera aux lycéens ?

“Je viens de raconter des récits. Sans eux, la raison ne suffit pas ; et sans raison, le récit ne vaut. À l’un qui donne à l’autre le poids de la vérité, l’autre rend l’accès vers tous”. Michel Serres

et en même temps

“Oublier l’oubli : l’écrivain Ramón Gómez de la Serna racontait de quelqu’un qu’il avait une si mauvaise mémoire qu’un jour il oublia qu’il avait une mauvaise mémoire, et se rappela de tout. [...] Il y a quelques siècles, on disait se rappeler pour dire se réveiller, et c’est encore le cas dans les campagnes de certains pays d’Amérique Latine.”

Eduardo Galeano, *Sens dessus dessous – L’École du monde à l’envers*, Homnisphère, 2004, trad. de l’espagnol : Lydia Ben Ytzhak

Se rappeler. Appeler pour faire re-venir. Les grammairiens n’aiment pas que l’usage ait permis “je me rappelle” : on ne peut pas se *r-appeler* soi-même ! Mais peut-être l’usage est-il plus malin que le grammairien : que serais-je si je ne prenais jamais le soin de me *r-appeler* ?

Tiens : voilà une chose qu’on pourrait faire, ensemble : se rappeler. Nous rappeler. De quoi nous rappelons-nous ? Nos profs d’histoire ont bien du mal à choisir, ce sont pourtant des spécialistes. Veillons cependant à ce qu’ils ne nous confisquent pas notre mémoire : nous finirions par n’avoir plus que des devoirs de mémoire sans avoir les droits qui vont avec.

Le droit à la mémoire ? En voilà un qui n’est pas inscrit à la Déclaration universelle des droits de l’Homme.

À l’heure de la globalisation de tout, ce pourrait être intéressant, pourtant, de globaliser aussi nos mémoires. De nous raconter les uns aux autres pour nous rappeler tout ce qu’il y a de semblable, aussi, en nous.

Cette année, l’Argentine, le Venezuela, la Bolivie, l’Équateur, le Paraguay et le Brésil s’accordent sur la création d’une Banque du Sud. Après avoir été le laboratoire du libéralisme économique vendu par les États-Unis à des pouvoirs militaires, et en avoir été ruinée, l’Amérique

Latine entend se libérer enfin des modèles prédateurs de développement de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international*.

Tout n’est pas rose, dans la gauche sud-américaine, mais elle sait donner des leçons de dissidence.

* lire *Le Monde Diplomatique*, juin 2007

Il y en a un qui s’y est collé. Michel Serres, qui “constate avec tristesse que ne se constituent autour de [lui] que de médiocres groupes de pression hâtivement formés pour prendre quelque pouvoir et dévorer de petits bénéfices ; repoussants, iniques, méprisables”, se demande “à quel groupe appartenir qui intéresserait notre avenir et porterait celui de nos descendants ?”.

Or, “nous ne connaissons aucun collectif sans culture, aucune culture sans danse, musique ni représentations, sans mythe ni épopée, bref, sans récit.” Alors, contre le grand marché des prédateurs, écrivons ensemble le “Grand Récit de l’Humanité”*. Parce que, quand nous attendons que soit décrétée l’identité nationale, on ne peut plus croire en l’histoire des nations et des pays.

* Michel Serres, *Récits d’Humanisme*, Le Pommier, 2006

Se rappeler : de la même famille que “pousser”.

D’abord “agiter” (*pel-*), puis “guerre” par le grec (*polemos*) et “pousser” par le latin (*pulsus*). Le droit à la mémoire ne peut être autorisé par le pouvoir : la mémoire est subversive.

PAR
LE DÉBUT
DES MOTS

ZONE D'ARTICULATION

Ca va trop vite, vous avez l'impression que les temps qui courent vous dépassent, avoir du temps devant vous vous donne le vertige... Alors, profitez des vacances et de vos promenades estivales pour méditer ces quelques questions de l'Égaré, par lesquelles nous chatouillerons les perceptions, les usages, les contraintes et les représentations liés au temps.

Le temps de travail est-il humain ? Combien de temps avez-vous gagné ce mois-ci ? L'épargner est-il rentable ? Le fruit du temps vaut-il son taux d'usure ? Quand vous le tuez, est-ce un crime ou un délit ? Pour ce temps mort, faut-il du chêne ou du sapin ? Une messe ou un requiem ? Quand vous perdez du temps, où le cherchez-vous ? Si vous en trouvez, à qui et comment le rapporterez-vous ?

Le temps dure-t-il si on ne l'utilise pas ?

Envoyez vos contributions à l'Égaré, quelles que soient leurs formes (si ce sont des textes, pas plus de 4 000 signes - espaces compris).

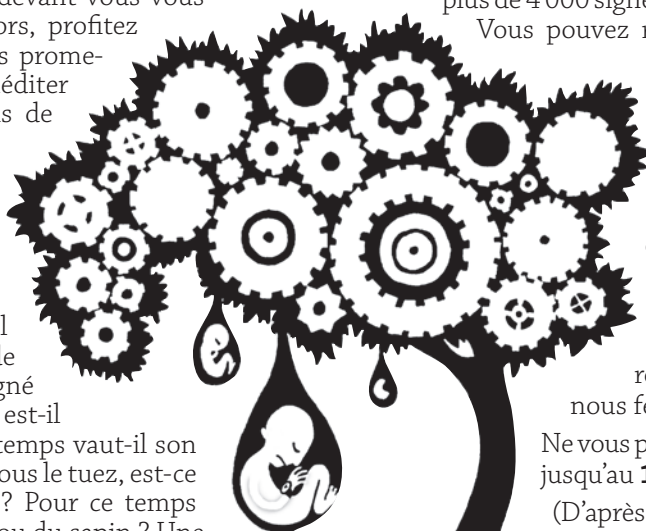
Vous pouvez rendre compte d'un fait, recueillir des propos, exprimer une opinion, faire une recherche historique, imaginer d'autres temps, créer une fiction, des images.

Nous lirons tout, nous en discuterons (avec vous aussi), nous ferons un choix.

Ne vous pressez pas : vous avez jusqu'au **15 septembre**.

(D'après l'Égaré, 10 rue du Cimetière, 44620 La Montagne, ou par courriel : le-logotope@orange.fr).

Après, bien sûr, il sera trop tard !



QUEL TEMPS EST-IL ? QUEL TEMPS FAIT-ON ? QUEL TEMPS SOMMES-NOUS ?

Les mains dans L'CAMBOUIS

Mardi 3 juillet : on boucle.

Nos 167 abonnés vont recevoir ce numéro 2 avant de partir en vacances.

Emportez-le avec vous partout où vous allez. Quand vous l'aurez lu, prêtez-le à votre voisin de plage, à votre compagnon de randonnée, à votre partenaire de pêche...

IL rencontrera peut-être ainsi 133 autres égarés.

Ceux qui nous manquent pour assurer notre équilibre financier.

Merci à tous. Bienvenue aux autres.

L'ÉQUIPE DE L'ÉGARÉ EST PEU NOMBREUSE.

Nous sommes à peine une dizaine, diversement disponibles, pour faire tout ce que réclame cette publication bénévole.

Vous pouvez nous rejoindre pour nous aider à la rédaction, la diffusion, la gestion des abonnements, la distribution, l'organisation des sorties (nous aimerions que chaque sortie s'accompagne d'un temps de rencontre-débat-discussion dans un lieu et des formes chaque fois différents), etc.

Vous pouvez aussi nous commander plusieurs exemplaires que vous pourrez vendre autour de vous. N'hésitez pas à nous envoyer un courriel ou à nous téléphoner pour cela.



ABONNEZ-VOUS, FAITES ABONNER VOS AMIS

Seuls des abonnements en grand nombre assureront les premiers pas de l'Égaré.

abonnement : 1 an, 4 numéros : 8 €

NOM :

Prénom :

Adresse :

Mél :

☐ J'apporte à l'Égaré un soutien de€ (chèque à l'ordre de l'Astrolabe du Logotope)

☐ Je m'abonne à l'Égaré et je vous joins un chèque de 8 € à l'ordre de l'Astrolabe du Logotope

Si vous n'avez encore rien de prévu pour le dimanche 15 juillet, faites un détour par St-Nazaire.

Le café l'Appart organise, avec un collectif d'artistes, une rencontre créative et interactive aux abords de la BARA-K, bd Albert 1^{er}, face à l'estuaire. Il s'agit, de 15 h à 21 h, d'associer l'écriture, la danse, la musique, les arts plastiques, pour une re-création du paysage.

Outre les artistes, seront présents le Centre de culture populaire de St-Nazaire, les Pieds dans l'Paf, Olibrius, et d'autres... dont l'Égaré.

Pour informations :

la BARA-K : 02 40 70 84 85
Jepoy : 02 40 27 41 47

Bonnes adresses

Pour les internautes, ces sites méritent d'être connus pour leur qualité et leur indépendance :

www.latelelibre.fr

www.rue89.com

rezo.net

fr.transnationale.org

abel.jerome.free.fr/outils

On trouve L'Égaré Là :

Librairie **Vent d'Ouest** (au rayon sciences humaines),
5 place du Bon Pasteur, Nantes

Méloban, disquaire,
2 quai de Turenne, Nantes

Bar la Motte aux Cochons,
St-Hilaire de Chaléons

La Très Petite Librairie,
58 bis rue des Halles, Clisson

Librairie **Voix au Chapitre**,
67 rue Jean Jaurès, St-Nazaire

Librairie **Scrupules**,
26 rue du Fb Figuerolles,
Montpellier

«D'après l'Égaré,» est une publication trimestrielle de l'Astrolabe du Logotope, asso loi 1901.

10 rue du Cimetière, 44620 La Montagne
le-logotope@orange.fr - 06 13 77 07 02

Ont posé leurs bornes : Clémence Bourdaud, Dimitri Lahaye, Élodie Loquet, Éric Balssa, Éric Mouton, Fabrice Marchal, Florent Rouaud, Joël Person, Olivier Autin.

Sont signées les seules contributions extérieures à l'équipe de rédaction.

Directeur de la publication : Éric Balssa

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1955-0316

Imprimé à 500 exemplaires sur papier recyclé par
La Contemporaine, 44985 Ste-Luce-sur-Loire

Prochaine parution : le n°3 octobre 2007